

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Wilson OneShot tue-fourmis à jet de mousse
Code de produit : 7316450
Numéro d'hom. L.P.A. : 31686
Utilisation : Insecticide
Restriction d'utilisation : Utiliser seulement tel qu'indiqué sur l'étiquette du produit.
Fabricant : Empack Spraytech Inc.
 98 Walker Drive, Brampton, Ontario, Canada L6T 4H6
 905-792-6571
Tél. en cas d'urgence : Au Canada : Appeler CANUTEC (613) 996-6666, aux États-Unis : appelez CHEMTREC (800) 424-9300.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Selon SIMDUT 2015 (Canada)

Classification Exempté de la classification SIMDUT conformément à l'article 12 de la Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

Aérosols : Catégorie 3 – Gaz sous pression
 Irritation de la peau : Catégorie 3
 Sensibilisation de la peau : Catégorie 1
 Irritation des yeux : Catégorie 2b
 Gaz sous pression : Gaz comprimé

Pictogramme(s) :



Mention d'avertissement :
Mention(s) de danger :

Mise en garde

H229 : Récipient sous pression peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H316 : Provoque une légère irritation cutanée.
H320 : Provoque une irritation des yeux.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention

P210 : Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer.
P251 : Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P261 : Éviter de respirer l'aérosol.
P272 : Les vêtements contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 : Porter des gants de protection.
P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Intervention

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P332+P313 : En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P321 : Traitement spécifique voir section 4 sur cette fiche.
P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage	P337+P313: Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.
Élimination	P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. P403: Stocker dans un endroit bien ventilé P501 : Éliminer le contenant selon les règlements locaux
Dangers environnementaux	Non classé.
Autres Dangers	Aucun connu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	%
Ethyl alcohol	64-17-5	10-30
Isobutane	75-28-5	5-10
Propane	74-98-6	1-5
Distillates (petroleum), Hydrotreated Light	64742-47-8	1-5
N-Octyl Bicycloheptene Dicarboximide	113-48-4	0.25
Permethrin	52645-53-1	0.20
Pyrethrins	8003-34-7	0.05

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation	En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Peau	En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Yeux	En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Ingestion	En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.
Symptômes et effets importants	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial	Traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE
Agents extincteurs
Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers
Équipement/directives de lutte contre les incendies

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Risques d'incendie généraux

Aérosol non inflammable, mais il contient gaz propulseur inflammable.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, de nettoyage (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Éviter

que le produit pénètre dans les égouts. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Laver soigneusement après manipulation. Garder hors de portée des enfants. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Utiliser avec une ventilation adéquate. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités :

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10) et à une température entre 5 °C (41 °F) et 50 °C (122 °F).

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE :

INGREDIENT	US : ACCIH TLV		OSHA PEL	NIOSH
	TWA	STEL	PEL	REL
Alcool éthylique	1000 ppm	1000 ppm	1000 ppm	1000 ppm
Isobutane	ND	1000 ppm	ND	ND
Propane	ND	ND	1000 ppm	ND
Distillats (pétroleum), Hydrotraité Light	200 mg/m ³ (as total hydrocarbon vapor)	ND	ND	ND
N-Octyl Bicycloheptène Dicarboximide	ND	ND	ND	ND
Permethrine	ND	ND	ND	ND
Pyrethrines	5 mg/m ³	ND	5 mg/m ³	ND

ND : Non disponible

Valeur biologiques limites :

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés :

L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. S'assurer que tout l'équipement électrique et les bonbonnes sont reliés à la terre avant l'utilisation.

Mesures de protection individuelle

Yeux/visage :

Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible

Peau :

Porter des gants appropriés et résistants aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants. Porter un vêtement de

**Voies
respiratoires :**
**Dangers
thermiques**
**Considérations
d'hygiène générale**

protection approprié. Laver la peau (principalement les mains, avant-bras et visage) après avoir utilisé le produit et avant de manger ou de fumer.

Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Gaz aérosol, mousse de jet
Odeur	Odeur caractéristique (odeur de propre et d'alcool)
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	7.5-10.0
Point de fusion/ point de congélation	-115 approximativement (Éthanol)
Point initial d'ébullition et domaine	-11.72 °C (Isobutane)
Point d'éclair	-82.8 °C (Isobutane)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide et gaz)	Aucune donnée disponible
Limite inférieure/ supérieure d'inflammabilité ou d'explosibilité	Aucune donnée disponible
Limite d'inflammabilité inférieure (%)	1.8% (Isobutane)
Limite d'inflammabilité supérieure (%)	8.8% (Isobutane)
Limite d'explosibilité inférieure (%)	Aucune donnée disponible
Limite d'explosibilité supérieure (%)	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur	50-65
Densité de vapeur (air=1)	Aucune donnée disponible
Densité relative (eau=1)	Aucune donnée disponible
Solubilité	Soluble
Coefficient de partage n-Octanol/eau (Log K _{ow})	Non applicable
Température d'auto-inflammation	460°C (Isobutane)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non oxydant
Densité	0.920-0.960

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
Réactivité

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique

La substance est stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses
Conditions à éviter

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Évitez les sources de chaleur et les flammes et la charge électrostatique.

Matériaux incompatibles
Produits de décomposition dangereux

Éviter d'entrer en contact avec des oxydants.
Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Ingredients	CL50	DL50
Alcool éthylique	31 623 ppm (Rat – 4h)	7,060 mg/kg (Oral - Rat); 20,000 mg/kg (Cutanée - Lapin)
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4 h)	Not available
Propane	658 mg/L (Rat - 4 h)	Not available
Distillats (pétrole), Hydrotraité Léger	>5.2 mg/L (Rat – 4 h)	>5,000 mg/kg (Oral - Rat); >2,000 mg/kg (Cutanée - Lapin)
N-Octyl Bicycloheptene Dicarboximide	>4.08 mg/L (Rat - 4h)	5,000 mg/kg (Oral - Rat); 2,000 mg/kg (Cutanée - Lapin)
Perméthrine	Non disponible	1,000 mg/kg (Oral - Rat); >2,000 mg/kg (Cutanée - Lapin)
Pyréthrines	>2.03 mg/L (Rat - 4 h)	>2,000 mg/kg (Oral - Rat); >5,000 mg/kg (Cutanée - Lapin)

Voies d'absorption :

☐ Inhalation ☒ Contact avec la peau ☒ Contact avec les yeux ☐ Ingestion

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Effets irritants

Irritation et corrosion de la peau :
Irritation et lésions oculaires graves :

Provoque une irritation cutanée.

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité pour certains organes cibles

Exposition unique:

Non classé.

Expositions répétées:

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé.

Toxicité pour la reproduction

Ne contient aucun ingrédient classé toxique pour la reproduction.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

DL50 par voie orale - Rat (calculé en mélange)

>5,000 mg/kg

DL50 par voie cutanée - Lapin >5,000 mg/kg
(calculé en mélange):
CL50 Inhalation souris 4h (calculé >60 mg/L.
en mélange)

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Toutes les infos ne sont pas encore disponibles. Ce produit n'a pas été testé. D'après les renseignements disponibles sur ses ingrédients, s'attend à aucun impact environnemental dans conformément aux instructions d'utilisation. Alcool éthylique (no CAS: 64-17-5): toxicité pour les poissons : CL50 14200 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : 9300 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : non disponible. Distillats, (pétrole), hydrotraité léger (CAS #: 64742-47-8) : toxicité pour les poissons : CL50 > 45 mg/L, 96 heures ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 non disponible ; Toxicité pour les algues : EC50 pas disponible.
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau	
Isobutane	2.76
Propane	2.36
Tetramethrin	4.73
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets en accord avec les règlements de l'autorité environnementale ayant juridiction.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation des Matières dangereuses (Canada – route)	UN1950, aérosols, Class 2.2, quantité limitée
DOT (US - route)	UN1950, aérosols, Class 2.2, quantité limitée. Bien de consommation, OMR-D
IMDG (International- Marine)	UN1950, aérosols, Class 2.2, quantité limitée
IATA (International- Air)	UN1950, aérosols, Class 2.2, quantité limitée
Pictogramme(s)	



SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÈGLEMENTATION

Ce produit n'a pas été classé et la FDS a été élaborée conformément au Règlement sur les Produits Dangereux.

CANADA**Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)**

Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des substances (LIS).

Loi sur les produits antiparasitaires (LPA)

N° d'homologation 31686 L.P.A.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire. Ci-après figurent les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette de ce produit

antiparasitaire :

ATTENTION



EXPLOSIF

Il y a des contraintes environnementales canadiennes spécifiques à la manipulation, à l'utilisation et à la disposition de ce produit antiparasitaire qui sont indiquées sur l'étiquette : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. NE PAS UTILISER SUR LES PERSONNES, LES PLANTES, LES ANIMAUX, LES ALIMENTS, LES USTENSILES, LES AQUARIUMS ET DANS LES ENDROITS OU L'ON NOURRIT LES ANIMAUX. NE PAS VAPORISER DANS L'ESPACE INTÉRIEUR. Ne pas utiliser dans les endroits où la nourriture est préparée, manipulée ou entreposée. Enlever ou couvrir tous les aliments ou les ustensiles avant de vaporiser. Peut causer une irritation de la peau ou des yeux. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les cours d'eau en y versant du produit ou en y jetant le contenant vide. Contenant sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur, ni conserver à des températures dépassant 50 °C.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Information supplémentaire :**

L'information ci-dessus est, au meilleur de notre connaissance, réputée exacte à la date de la préparation de la Fiche de Données de Sécurité. Cependant, cette information ne doit pas être interprétée comme une garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Aucune garantie, expresse ou tacite n'est faite aux termes des présentes et PREMIER TECH n'assume aucune espèce de responsabilité en cas de perte, dommages, blessures ou pertes indirectes pouvant résulter de l'emploi, même de bonne foi, de cette information. C'est à l'utilisateur qu'il revient de s'informer de sa pertinence pour l'emploi projeté. Toute question au sujet de ce produit doit être soumise au fabricant tel que décrit à la section 1.

Date d'émission : 2019-09-20

Glossaire des abréviations
ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ARLA: Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
CAS: Chemical Abstracts Service (Numéro d'enregistrement)
CIRC : Centre international de Recherche sur le Cancer
CL : Concentration létale
DL : Dose létale
FDS : Fiche de données de sécurité
LCPE : Loi canadienne sur la protection de l'environnement
LPA : Loi sur les produits antiparasitaires
NIOSH: National institute for Occupational Safety and Health
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
SGH : Système Global Harmonisé